

Un bill donnant au comité l'autorisation de recevoir des témoignages rendus sous serment ayant été désavoué, Son Excellence le gouverneur-général écrivit à sir John A. Macdonald lui suggérant l'institution d'une commission royale pour surmonter les difficultés.

Le 13 août, le parlement se réunit et fut prorogé.

Le 14 août, une commission royale fut adressée à l'hon. Charles Dewey Day, à l'hon. Antoine Polette et à James Robert Gowan, Ecr., pour s'enquérir des déclarations faites par l'hon. Lucius Seth Huntington.

La commission se réunit à Ottawa, le 18 août 1873, et termina ses séances le 1er octobre. Les termes de la commission ne demandaient pas aux commissaires d'exprimer leur opinion. Dans leur rapport ils disent qu'elle a été le cours suivi par l'enquête et signalent la preuve contenue dans trente-six dépositions.

Le 23 octobre 1873, le parlement se réunit.

Le discours du trône contenait ces paroles :

“ La compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, à laquelle une charte royale a été accordée, n'a pu, je regrette de le dire, faire les arrangements financiers nécessaires à la construction de cette grande entreprise. Elle a, en conséquence, fait de sa charte un abandon que j'ai accepté. Vous sentirez, je l'espère, que vous aurez à prendre des mesures pour assurer de bonne heure le commencement et la vigoureuse continuation des travaux de construction de ce chemin de fer, et pour remplir ainsi de bonne foi l'engagement pris envers la Colombie britannique. Une mesure à cet effet sera soumise à votre considération.”

Le 7 novembre, le ministère ayant résigné durant le débat sur l'adresse, le parlement fut prorogé.

Le montant dépensé sur le chemin de fer du Pacifique pendant 1872-73, a été de \$561,818.44, ainsi qu'il appert aux comptes publics, la somme accordée étant de \$600,000.

Le parlement opéra sa rentrée le 26 mars 1874. Dans le discours du trône, on disait aux membres du Sénat et de la Chambre des communes :

“ La législation de 1872 au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, n'ayant pu assurer l'exécution de cette grande entreprise, vous serez appelés à considérer quel projet fournira le mieux et le plus tôt possible, des moyens de communication, à travers le continent, avec la Colombie britannique.”

Le 28 avril, M. (maintenant sir) Richard Cartwright, appuyé par l'ho-